

SOMMAIRE

LE MOT DU MAIRE	PAGE 1
BIEN VIVRE DANS SON VILLAGE	PAGE 2
DÉLIBÉRATIONS PRINCIPALES DU CONSEIL MUNICIPAL	PAGES 3 À 12
FRETIGNEY ET VELLOREILLE INVESTIT	PAGES 13 À 15
ACCA DE FRETIGNEY ET VELLOREILLE	PAGE 16
ENTENTE MULTISPORTS DES JEUNES	PAGE 17
UNITÉ PASTORALE DES MONTS DE GY	PAGE 18
CLUB DES MYOSOTIS	PAGE 19
LES ARCADIENS	PAGES 20 ET 21
BIBLIOTHÈQUE	PAGES 22 ET 23
LES DOIGTS DE FÉE	PAGE 24
NOUVEAUTÉS	PAGES 25 À 27
ASSOCIATION DE TENNIS	PAGE 28
LA BULLE	PAGE 29
ÉTAT CIVIL 2011	PAGES 30 ET 31
ÉVÉNEMENTS DEPUIS JUILLET 2011	PAGES 32 À 35
CENTRE DE LOISIRS	PAGES 36 ET 37
FAIRE SON COMPOST SOI-MÊME	PAGE 38
RAMASSAGE DES ORDURES	PAGE 39
NOUVELLES CONSIGNES DE TRI	PAGE 40
GROUPEMENT LA ROMAINE	PAGE 41
INFO 18	PAGE 42
AMICALE DES SAPEURS POMPIERS	PAGE 43
COMITÉ DES FÊTES	PAGE 44
ASSOCIATION DES LOISIRS – PÊCHE	PAGES 45 ET 46
COMMISSION DES BOIS	PAGE 47
ANECDOTE D'UN JOURNAL LOCAL	PAGE 48
LE POINT VISIOSERVICES	PAGES 49 ET 50
LE COVOITURAGE	PAGE 51
TÉLÉTHON 2011	PAGE 52
INFOS DIVERSES	PAGES 53 À 55
DÉPÔTS SAUVAGES	PAGE 56
RÉNOVER VOS LOGEMENTS	PAGES 57 ET 58
BIEN VOUS CHAUFFER	PAGE 59
CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2012	PAGES 60 ET 61



Le mot du maire

L'année 2011 s'est achevée avec des inquiétudes et des interrogations, qui doivent nous inciter à toujours plus de prudence et de réalisme dans la conduite de nos projets. Il faut être conscient que les budgets des collectivités locales seront de plus en plus rigoureux, et que des choix devront être faits par l'équipe municipale. En effet, les aides dont nous avons bénéficiées les années précédentes ne seront pas forcément pérennisées.

Au niveau de notre commune, nous avons pu réaliser les projets annoncés, impactant l'exercice budgétaire 2011, même si la finalité de ces travaux est intervenue en 2012. Vous trouverez dans ce bulletin le détail des travaux effectués, en particulier la sécurisation de l'entrée du village route de Besançon, réalisée en partenariat avec les riverains.

L'année 2012 verra l'ouverture de la déchetterie réalisée par le Sytevom, et l'achèvement de la construction du périscolaire par la communauté de communes. Pour nos projets communaux : la poursuite de l'étude du schéma directeur d'assainissement, différents travaux de voirie, la protection des berges à proximité du lavoir, la continuité du changement des branchements plomb. Une autre réalisation qui débutera fin 2012, pour se concrétiser en 2013, c'est la construction par l'Office Public de l'Habitat (OPH 70) de 11 logements dont 8 (4 type 2 et 4 type 3) seront de plain pied. Nous avons également un grand projet qui débutera cette année, il s'agit de la réhabilitation et de la réorganisation de nos écoles. Ce sera un dossier complexe et important, 2012 doit nous permettre d'élaborer le montage financier de ce projet.

Dans ce bulletin, vous trouverez également d'importantes informations sur nos associations, elles sont un élément essentiel de notre vie locale, en créant un lien social, en participant à notre culture, à nos loisirs, à la solidarité... Vous pourriez constater également l'évolution ou la pérennité de nos commerces et industrie, c'est la synergie entre l'action de la municipalité et le dynamisme de nos acteurs économiques et de nos associations qui fait la qualité d'un village comme le nôtre.

Je reste à l'écoute de chacun d'entre vous et vous souhaite une agréable lecture.

Nicole Milesi.

BIEN VIVRE DANS SON VILLAGE

✓ Respect de voisinage :

Le Préfet de Haute-Saône a émis en date du 18 mai 2006 un **arrêté** relatif à la lutte contre les bruits de voisinage. Il est question de réglementer les émissions de bruits susceptibles de porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé des Hommes par sa durée, son intensité ou sa répétition. Nous rappelons les grandes lignes de cet arrêté (qui abroge toute autre publication sur le sujet) :



↓ Pour les activités professionnelles (article III) : toute personne utilisant dans le cadre de ses activités professionnelles, à l'intérieur de locaux, en plein air, sur la voie publique ou dans des propriétés privées des outils ou appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ou des vibrations transmises, **doit interrompre ses travaux entre 20h00 et 7h00, ainsi que toute la journée les dimanches et jours fériés sauf en cas d'intervention urgente.**



↓ Pour les **activités de jardinage ou de bricolage chez les particuliers**, il est possible de les réaliser les jours ouvrables de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h30, ainsi que les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.

Nous vivons en **collectivité** et il est parfois difficile de tout concilier. Il est évident aussi que chacun doit pouvoir effectuer ses travaux d'entretien sans craindre des représailles de l'entourage. La commune de Fretigney et Velloreille compte sur le bon sens commun et la **tolérance** de chacun d'entre nous pour faire la différence entre une activité sonore malveillante et de simples travaux d'entretien courant.

✓ Hygiène sur la voie publique :



A plusieurs reprises, des particuliers se sont plaints des déjections ou autres méfaits de certains représentants des **racés canine et féline** qui se « soulagent » en toute liberté et errent sur les places et lieux publics. Nous rappelons que les chiens doivent être tenus en laisse ou sous contrôle de leur maître, sous peine de **sanctions**. Alors, que les amis des bêtes assument les errements de leurs compagnons sans gêner voisinage et promeneurs.



✓ Désagréments divers :

Accidents de la circulation, stationnements gênants, dégâts des réseaux sur trottoirs, destruction volontaire d'objets, dégradation du patrimoine, souillure des lieux publics ou encore bris de verre peuvent coûter **très cher** à la collectivité. Nous rappelons que la responsabilité des mineurs incombe aux parents, qui peuvent s'exposer à des poursuites pénales pour le remboursement des dégâts occasionnés si les faits sont reconnus.

Nous ne recevons pas la terre en héritage de nos parents, nous l'empruntons à nos parents (proverbe inuit).



DÉLIBÉRATIONS PRINCIPALES DU CONSEIL MUNICIPAL DE FRETIGNEY ET VELLOREILLE ANNÉE 2011

SÉANCE DU 25 JANVIER 2011

Achat de terrain – Autorisation de bornage

Suite à la délibération concernant l'achat de terrains sur la commune pour différents projets (création d'un chemin, implantation du nouveau périscolaire et protection du captage de la source), et après accord des deux parties, le conseil municipal autorise Madame le Maire à commander le bornage de ces terrains et mandate un géomètre.

SÉANCE DU 22 FEVRIER 2011

PLU communautaire – Orientations générales du projet d'aménagement et de développement durable (PADD)

Le conseil doit débattre sur les orientations générales du projet d'aménagement et de développement durable. Celui-ci s'articulera selon trois axes :

- Un développement urbain cohérent
- Le maintien et le développement des activités économiques
- La préservation des espaces naturels et des paysages.

Désherbage du village

Considérant les normes phytosanitaires actuelles, la commune a fait le choix de prendre un intervenant extérieur pour le désherbage du village. Suite à la réception de devis, le conseil municipal accepte la proposition de l'entreprise DARGENT pour un montant HT de 2 235 € par an.

Honoraires pour la viabilisation du futur pôle périscolaire

Madame le maire donne lecture au conseil municipal de la proposition du cabinet d'architecte ROCHET BLANC pour les travaux de viabilité du futur pôle périscolaire. La proposition porte sur 8% du montant des travaux. Le conseil municipal accepte cette proposition.

SÉANCE DU 05 AVRIL 2011

Adhésion à l'Agence Départementale

Madame le Maire présente la création par le Département de Haute-Saône, de l'Agence Départementale. La mission de cette agence est une assistance pour la réalisation des études ou des travaux dans les domaines de l'eau potable, l'assainissement et la voirie. L'Agence départementale est soumise à cotisation, le recours à ses prestations feront l'objet d'une rémunération au coup par coup selon la nature de la mission confiée par la commune.

Le conseil municipal décide d'adhérer à l'Agence Départementale.

Bornage du terrain pour la protection du captage de la source

Dans ce dossier, vu le rapport de l'hydrogéologue agréé, il est nécessaire de délimiter le périmètre immédiat du captage. Pour cela, un géomètre doit effectuer un bornage.

Le conseil municipal décide d'accepter la proposition du cabinet GAUME pour un montant de 724.50 € HT.

Maitrise d'œuvre pour l'extension et la réhabilitation de l'école

Dans le cadre de la réhabilitation et de l'extension de l'école, il convient d'avoir un avant projet, permettant de bien appréhender les différentes phases de travaux à réaliser sur le bâtiment. Il est nécessaire de confier cette première phase à un architecte. Le conseil municipal autorise Madame le Maire à lancer une consultation pour la maîtrise d'œuvre de ces travaux.

SÉANCE DU 19 AVRIL 2011

Achat d'un ALGECO

Afin de procéder au remplacement du module ALGECO au sein de l'école, Madame le Maire fait part de la proposition de l'entreprise ALGECO pour l'achat d'un module en remplacement de celui loué actuellement. Le conseil municipal accepte le devis de l'entreprise ALGECO et indique que cette dépense fera l'objet d'une inscription au budget.

Adhésion au groupement de commandes pour l'élaboration du schéma directeur d'assainissement.

La commune doit se doter d'un schéma directeur d'assainissement (SDA), afin de pouvoir continuer à prétendre à des subventions dans le cadre d'amélioration du réseau. Afin de réaliser ce schéma directeur et adopter le zonage réglementaire, il est proposé de constituer un groupement de commandes autour de quatorze communes de la Communauté de Communes des Monts de Gy. Un bureau d'études spécialisé prendra en charge la réalisation de l'étude du SDA, étude qui sera propre à chaque commune et qui en assumera la charge financière. Chaque commune pourra prétendre aux aides financières de l'Agence de l'eau à hauteur de 50 %.

Le conseil municipal accepte de participer au groupement de commandes pour l'élaboration de son schéma directeur d'assainissement.

Implantation de la future déchetterie

En partenariat avec le SYTEVOM, il a été décidé de l'implantation d'une nouvelle déchetterie sur notre territoire communal. A cet effet, la commune de Fretigney et Velloreille doit céder à la Communauté de Communes une parcelle de terrain nécessaire à cette implantation. La déchetterie fera partie du premier lot de la future zone d'activité communautaire sur la parcelle YD n°25.

Le conseil municipal décide d'autoriser la cession de la parcelle pour l'euro symbolique en vue de l'implantation de la nouvelle déchetterie.

SÉANCE DU 17 MAI 2011

Changement de la porte d'entrée sur un logement communal

Le conseil municipal donne son accord pour des travaux de remplacement de la porte d'entrée de la maison Rue de la Cure et accepte le devis de l'entreprise CHAGUÉ pour un montant de 2 063.72 € TTC .

Voirie communale 2011 – Choix de l'entreprise

C'est l'entreprise VELET TERRASSEMENT qui a été choisie par le conseil municipal, suite à la réunion de la Commission d'Ouverture des Plis pour les travaux de voirie communale pour un montant de 9 980.00 € HT. L'entreprise T1 a été désignée pour les travaux de signalétique horizontale pour un montant de 355.00 € HT.

SÉANCE DU 01 AOÛT 2011

Travaux d'aménagement de sécurité – Route de Besançon

Le conseil municipal entend le résultat de la procédure adaptée et le compte rendu de la commission d'Appel d'Offres concernant l'attribution des travaux d'aménagement de sécurité RD 3 dite Route de Besançon.

Le marché est attribué pour la maîtrise d'œuvre à ACESTI, et pour les travaux à l'entreprise GUIBAUDET pour un montant global de 156 169.90 € HT.

Compétence couverture numérique – Communauté de Communes des Monts de Gy

Le conseil municipal accepte la modification des statuts de la communauté de communes des monts de Gy avec la prise d'une nouvelle compétence (facultative) « couverture numérique », ce qui signifie :

- Amélioration de la couverture numérique des zones non couvertes par l'ADSL
- Études, établissement, exploitation, acquisitions et mise à disposition d'infrastructures et réseaux de télécommunications et fournitures de services aux utilisateurs.

SÉANCE DU 13 SEPTEMBRE 2011

Mission particulière : gestion informatisée du cimetière

Le conseil municipal décide de l'embauche d'un personnel supplémentaire pour une mission particulière : la gestion informatisée du cimetière.

Monsieur Julien RIVET sera embauché avec une convention CAE, éligible à 80 % pour une durée de travail de 20 heures hebdomadaires.

SÉANCE DU 11 OCTOBRE 2011

Demande de subvention pour la réalisation du schéma directeur d'assainissement

Le conseil municipal décide de constituer un dossier de demande de subvention auprès de l'Agence de l'Eau pour le financement d'une étude pour le zonage d'assainissement dont le coût s'élève à 6 540 € HT. Le soutien financier de l'Agence de l'Eau est à hauteur de 50 % du cout HT.

Taxe d'Aménagement

Vu le code de l'Urbanisme et notamment son article L331-14, il est prévu que les communes peuvent fixer des taux différents dans une fourchette comprise entre 1 et 5 % selon les aménagements à réaliser, secteur par secteur.

Le conseil municipal décide d'instituer sur la totalité du territoire une taxe d'aménagement à un taux de 1%. Celle-ci entrera en vigueur au 01 mars 2012.

SÉANCE DU 09 NOVEMBRE 2011

Choix de l'architecte pour l'école

Le conseil municipal après avis de la Commission d'Appel d'Offres, décide de confier le dossier de rénovation et d'extension de l'école à l'agence ROCHET BLANC pour la tranche ferme correspondant à la phase d'étude du projet. La tranche ferme sera basée sur l'estimation haute des travaux, la tranche conditionnelle sera fonction du projet retenu.

Le montant des honoraires de l'architecte ROCHET BLANC sera de 9.5 %.

Document unique – mise en place d'une commission communale

Le Centre de Gestion 70 propose l'élaboration du document unique de prévention des risques professionnels pour les agents. Le conseil municipal vote pour la mise en place d'une commission chargée de l'application des recommandations du Centre de Gestion 70.

Convention d'assistance technique avec le Conseil Général –

Domaine de l'eau – Assainissement collectif

Suite à l'adoption de la loi sur l'Eau de 2006, le conseil municipal décide de signer avec le Conseil Général, une convention d'assistance technique dans le domaine de l'assainissement collectif. La rémunération pour ces missions d'assistance est la suivante : 0.30 € par habitant et par an.

SÉANCE DU 07 DECEMBRE 2011**Création de la commission d'ouverture des plis – Commission SAPIN**

Le Code général des Collectivités Territoriales prévoit la création d'une commission d'ouverture des plis dans le cas d'une nouvelle délégation de service public ou dans le cas d'un avenant du contrat d'affermage entraînant une augmentation du montant global supérieur à 5 %. Cette commission doit être composée de trois membres titulaires et trois membres suppléants, outre le maire. Elle est élue au scrutin de liste suivant le système de la représentation proportionnelle au plus fort reste.

✎ Sont élus comme membres titulaires :

Régis RIVET

Jacky POURCELOT

Guy PELLETIER

✎ Sont élus comme membres suppléants :

Lionel DEVOYON

Claude Anthony CRUCEREY

Patrick BARRAT

Renouvellement de la ligne de trésorerie

Le conseil municipal décide de renouveler sa ligne de trésorerie dont les caractéristiques sont les suivantes :

Montant 80 000 €

Durée 12 mois

Frais de dossier : 120 €

Taux : index Euribor 3 mois + marge 1.75 %.

COMPTES ADMINISTRATIFS 2011**Budget Général**

	DÉPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	384 890.49	638 792.10
Section d'investissement	533 524.68	356 198.72
TOTAL	918 415.17	994 991.82

Budget Assainissement

	DÉPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	36 583.56	88 381.09
Section d'investissement	52 139.97	26 359.27
TOTAL	88 723.53	114 740.36

Budget Eau

	DÉPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	16 706.58	53 091.31
Section d'investissement	74 556.14	17 417.00
TOTAL	91 262.72	70 508.31

RENOUVELLEMENT DES CONVENTIONS 2011

Les conventions suivantes sont reconduites pour l'année 2011 :

- Convention avec Mme Germaine MELET pour une occupation des sols
- Convention avec l'ALF pour les étangs
- Convention avec M. Thierry GUILLAUME pour une occupation des sols
- Convention avec M. Régis RIVET pour une occupation des sols
- Convention avec le GAEC des SOURCES pour une occupation des sols
- Convention avec LA BALLE JAUNE pour la location du gymnase
- Convention avec FLASH PIZZA pour un droit de place
- Convention avec l'AFR pour la mise à disposition du matériel informatique
- Convention avec M. Pierre TISSOT pour la location d'un hangar par la commune.

OCTROI DES SUBVENTIONS COMMUNALES 2011

TENNIS DE FRETIGNEY	200 €
CLUB DE PÉTANQUE	200 €
FONDATION DE FRANCE	50 €
ACCA	300 €
ADMR	150 €
FASSAD	150 €
AMICALE DES SAPEURS POMPIERS	300 €

AS FRETIGNEY	250 €
BIBLIOTHÈQUE	450 €
ALF	400 €
ENTENTE MULTISPORTS	300 €
FNACA	100 €
MISSION LOCALE	350 €
LES GAMINS DE FRETIGNEY	300 €
COMITÉ DES FÊTES	300 €

Soit un total de 3 800 €

BUDGETS PRIMITIFS 2012

Budget Général

	DÉPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	521 743.00	521 884.65
Section d'investissement	373 652.96	373 652.96
TOTAL	895 395.96	895 537.61

Budget Assainissement

	DÉPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	71 930.00	72 324.83
Section d'investissement	89 708.00	89 708.00
TOTAL	161 638.00	162 032.83

Budget Eau

	DÉPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	20 132.41	20 142.00
Section d'investissement	109 011.14	109 011.14
TOTAL	129 143.55	129 153.14

TAXES COMMUNALES 2012

Taxes	TAUX 2012
Taxe Habitation	9.00
Foncier Bâti	9.29
Foncier Non Bâti	27.76
CFE	14.03

LES DIFFÉRENTS SERVICES COMMUNAUX

Tarif assainissement

Le conseil municipal décide de la taxe d'assainissement suivante :

Part fixe : 50 €

Part variable : 0.60 € / m³

Cimetière : tarif des concessions et de l'espace cinéraire

Le conseil municipal décide des tarifs suivants :

- Concession trentenaire : 70 €
- Concession espace cinéraire : 50 €
- Caveau espace cinéraire : 550 €

Tarif des différents services communaux

LOCATION SALLE FOUROUZE

- Fretigney (1 jour) ----- 110 €
- Extérieur (1 jour) ----- 130 €
- Fretigney (2 jours) ----- 135 €
- Extérieur (2 jours) ----- 160 €
- Chauffage ----- 25 €
- Associations (repas) ----- 20 €
- Réunions ----- 20 €

LOCATION DU GYMNASE

- Associations à l'année ----- 40 €
- Particuliers ----- 70 €

- Autres associations (à l'évènement) ----- 20 €

DROIT DE PLACE

- Annuel ----- 30 €
- Commerces ambulants ----- 10 €
- Cirques ----- 25 €

FÊTE FORAINE

- Autos Scooters ----- 120 €
- Stands de tir ----- 25 €
- Manèges enfantins ----- 55 €
- Confiseries ----- 25 €
- Petits stands ----- 10 €

ALAMBIC

- 1 journée ----- 20 €



Fretigney et Velloreille investit ...

Comme tous les ans, la commune investit pour votre bien-être et l'amélioration de notre village.

Voici un résumé des décisions prises concernant les travaux de 2011.

VOIRIE COMMUNALE

Tous les ans, la commune réalise des travaux de réfection de la voirie communale et demande une subvention auprès du Conseil Général de la Haute-Saône. Cette année, quatre opérations ont été retenues : réfection d'un chemin (rue de l'église) et de la place de l'église, remplacement des bordures de trottoir (rue de Verdun) et rebouchages de trous. Deux entreprises ont été choisies pour effectuer ces travaux : VELET TERRASSEMENT et T1 pour la signalisation horizontale.

Montant des travaux : 22 155 € HT

Montant de la subvention au titre de l'AED : 6 647 €

TRAVAUX ÉLECTRIQUES SUR LA FONTAINE

Le conseil municipal a décidé de la création d'un éclairage sur la fontaine du village. Le devis de MINGUET ÉLECTRICITÉ a été soumis au conseil et accepté.

Montant des travaux : 2 368.66 € HT

TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE SÉCURITÉ ROUTE DEPARTEMENTALE 3 DITE ROUTE DE BESANCON

Le Conseil municipal a décidé d'entreprendre des travaux d'aménagement de sécurité Route de Besançon sur la RD 3. Un appel d'offres public a été lancé et l'entreprise GUIBAUDET a été sélectionnée par la commission d'ouverture des plis.

Montant des travaux : 141 971.50 € HT

Maitrise d'œuvre : 13 800 € HT

Publicité : 398.40 €

Plan de financement :

Fonds libres : 48 964.40 €

Emprunt réalisé : 90 000 €

Subvention demandée : 17 205.50 €

En même temps que ces travaux, un nouveau chemin a été créé aux Chaillots. Il portera le nom de « Chemin des Chaillots ».

RENFORCEMENT DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC, RUE DE FOUROUZE

Le SIED 70, syndicat intercommunal d'énergie du département de Haute-Saône, a réalisé des travaux de renforcement du réseau d'éclairage public aux abords de la salle communale, afin de résoudre et de garantir le bon fonctionnement de l'éclairage public dans cette zone un peu faible.

Montant des travaux à la charge de la commune : 1 817.72 € HT

EXTENSION DU RÉSEAU CONCÉDÉ D'ÉLECTRICITÉ, ROUTE DE SCEY-SUR-SAONE

Plusieurs parcelles de terrain ont fait l'objet de dépôt de permis de construire et il convient de procéder à des travaux d'extension du réseau électrique pour la viabilité de ces parcelles.

Le SIED 70 sera chargé des travaux d'électrification portant sur une extension d'environ 85 mètres.

Montant estimé des travaux : 6 420 € HT avec une prise en charge par le SIED 70 et le solde par les propriétaires concernés.

CRÉATION D'UNE DÉCHETTERIE

EXTENSION DES RÉSEAUX EAU - ASSAINISSEMENT

Le conseil municipal, après avoir obtenu l'accord du SYTEVOM pour l'implantation d'une nouvelle déchetterie sur le territoire communal décide des travaux d'extension des réseaux EAU et ASSAINISSEMENT pour la future zone artisanale.

Montant des travaux :

- Assainissement : 9 534.77 € HT
- Eau : 10 279.05 € HT

Montant des subventions accordées par le Conseil Général :

- Assainissement : 4 734 €
- Eau : 4 101 €

PÉRIMÈTRE DE PROTECTION DU CAPTAGE DE LA SOURCE DES DHUYS

DÉCLARATION D'UTILITÉ PUBLIQUE

Conformément à la réglementation en vigueur, la Déclaration d'Utilité Publique est indispensable pour autoriser les prélèvements d'eau, acquérir des terrains et grever des servitudes légales dans le cadre de la protection du captage de la source des Dhuy, afin de préserver les points d'eaux contre toute pollution.

Le conseil municipal demande donc l'ouverture de l'enquête en vue de la Déclaration d'Utilité Publique.

NOUVEAU PÔLE PÉRISCOLAIRE

TRAVAUX DE VIABILITÉ DE LA PARCELLE

Faisant suite à la décision de création d'un nouveau pôle périscolaire sur le territoire communal par la Communauté de Communes des Monts de Gy qui détient la compétence « Accueil périscolaire », la commune de Fretigney et Velloreille doit mettre à disposition une parcelle viabilisée pour la future construction.

La commune de Fretigney et Velloreille prendra à sa charge l'acquisition du terrain ainsi que les travaux de viabilité de la parcelle.

Montant de l'acquisition : 15 000 €

Montant des travaux : 18 585.80 € HT

CRÉATION D'UN MASSIF VÉGÉTAL, HAMEAU DE VELLOREILLE

Le conseil municipal a décidé de la création d'un massif végétal au hameau de Velloreille.

Montant des travaux réalisés par l'entreprise Au Coin d'Jardin : 1 398 € HT.

ACCA DE FRETIGNEY ET VELLOREILLE

Comme toutes les années, l'ACCA fait le bilan de la saison écoulée et essaie d'améliorer la nouvelle saison.

Nous sommes heureux de compter un jeune chasseur de plus au sein de l'ACCA. Nous lui souhaitons de longues saisons de chasse... De **nouvelles mesures** devront être prises lors de la prochaine assemblée pour encourager la venue de nouveaux jeunes membres car le coût d'une saison est élevée : environ **300 €** sans le matériel pour une saison de cinq mois de septembre à janvier.

La gestion du **petit gibier** (faisans, perdrix) est plus complexe car à l'ouverture, les récoltes des cultures ont déjà été faites et il ne reste que des labours, ce qui limite les refuges et la nourriture de ce petit gibier.

Par contre, dans le nouveau plan de chasse « **Lièvre** », la population est en hausse. Deux bracelets lièvres ont été attribués à Fretigney et Velloreille. Nous avons passé une matinée conviviale entre amis. Les lièvres ont ensuite été cuisinés par Jocelyne (merci à elle), et ont été dégustés à l'occasion d'un repas au local de chasse.

Le bilan du plan de chasse gros gibier est moyen car il reste des bracelets « **Sangliers** » non utilisés (10 sangliers tués cette saison).

Rares sont les pigeons qui sont passés cette année et la saison « **Bécasse** » a été très médiocre.

L'ACCA est toujours à la recherche d'un garde particulier et d'un piégeur pour réguler les populations de nuisibles. N'hésitez pas à nous contacter pour en savoir plus...



Christian TISSOT
Président.



« Unis par le sport »

ENTENTE MULTISPORT DES JEUNES DE FRETIGNEY ET VELLOREILLE

L'entente multisports des jeunes de Fretigney (EMJF) permet aux jeunes (et moins jeunes !) du village et des alentours de profiter des installations de la commune pour occuper leur temps libre à travers diverses activités en relation avec le domaine du sport.

L'adhésion en elle-même est gratuite. Après, chacun(e) est libre de choisir les activités qu'il (elle) souhaite pratiquer et devra alors verser le montant de la participation correspondante.

Vous aimez le foot...

... mais pas sous la pluie ?! Vous préférez le jeu de passes aux grandes courses dans le vide ? Vous aimez jouer pour le plaisir sans forcément avoir le temps de vous inscrire dans un club ?

ALORS VOUS ETES FAIT(E) POUR LE FUTSAL !!

Rejoignez-nous le dimanche de 14h à 16h durant la période hivernale (décembre à février).

Par ailleurs, l'association organise un **tournoi de futsal** ouvert à tou(te)s durant l'hiver.

Vous préférez l'herbe et le soleil ?

Nous jouons aussi en extérieur durant la période d'été (juin à août).

Et pour ceux ou celles qui n'aiment pas jouer au foot... ?

L'association organise aussi d'autres activités et sorties événementielles variées à des dates et fréquences variables, selon les opportunités : **handball**, **basketball** (notamment pour les enfants), sortie bowling ou encore match du FC Sochaux à tarifs avantageux...

Ces activités font à chaque fois l'objet d'affichages dans le village et nous vous invitons bien entendu à les regarder régulièrement. Pensez aussi à visiter le site internet de la commune (www.fretigney.fr), où nos propositions d'activités sont signalées en temps voulu.

Dans l'hypothèse où certain(e)s d'entre vous seraient déjà intéressé(e)s et souhaiteraient en savoir plus, vous pouvez dès à présent prendre contact avec nous.



IANNIS	06.77.74.41.39
JULIEN	06.82.94.08.68

Bonne année à tou(te)s au cœur de notre village,
Sportivement,

Le Président,
Iannis LESCOFFIT

L'UNITÉ PASTORALE DES MONTS DE GY

L'unité pastorale des Monts de Gy comprend une vingtaine de communes dont Fretigney et Velloreille fait partie, et s'étend jusqu'à Courcuire, Cugney, Sauvigney-les-Gray. Elle a pour pasteur le père Jean MOUGIN, en collaboration avec cinq personnes formant l'équipe de coordination.

Ces personnes ont su, au moment de la maladie de notre prêtre, prendre en charge la paroisse et assurer son bon fonctionnement. Un grand mouvement de solidarité, des prêtres et diacres du doyenné et même au-delà, a permis à la communauté de vivre une célébration chaque semaine...

A nous d'être solidaires en acceptant de nous déplacer.

Les membres de l'équipe peuvent répondre à vos questions :

Sœur Jean Paul : 03.84.32.86.33

Marie France GUILLEMOT : 03.84.32.92.78

Patrick LUCOT : 03.84.32.73.98

Christine NARCON : 03.84.32.41.82

Monique ROLLO : 03.84.32.97.33

Un événement très important aura lieu le 03 juin à Besançon Micropolis : la béatification du Père LATASTE, présidée par le Cardinal Angelo AMATO, délégué du Pape et assisté de Monseigneur LACRAMPE, Archevêque de Besançon et Mgr Luigi VENTURA, nonce apostolique et de nombreux évêques.

Qui est ce bienheureux ?

Père Marie Jean Joseph LATASTE est le fondateur des sœurs dominicaines de Béthanie. Il s'installe en 1866 à Frasne-le-Château où débute son œuvre et où il décèdera trois ans plus tard.

Un saint près de chez nous.



Club des Myosotis

Le club des Aînés de Fretigney et Velloreille et des environs fonctionne **toute l'année** puisque, même en été, les amateurs de cartes et de jeux se retrouvent comme ils en ont envie, tous les jeudis.



Un repas pris en commun en préalable des jeux habituels a réuni une **soixantaine de personnes** dans la bonne humeur. La Présidente comme souvent prépare le repas, assistée d'un traiteur.

En 2011, il n'y a pas eu de voyage de réalisé, la sortie en bateau ayant malheureusement dû être annulée. En revanche, le traditionnel repas de **dégustation**



de grenouilles à Pesmes a bien eu lieu, ainsi qu'une journée **couscous**. De plus, deux lotos ont été organisés, un à Fretigney et Velloreille et un aux Bâties, réunissant lors de ces deux journées de convivialité une très bonne participation.

Tous les bons moments vécus et partagés ensemble au club des Myosotis permettent d'**atténuer** pendant quelques heures les soucis, la solitude et parfois la douleur physique et morale des années qui passent.

Malheureusement, deux de nos membres nous ont quitté l'année dernière : Paulette GENIN et Jean-Marie VAUTHIER, vers qui nos pensées se tournent.

Si vous souhaitez nous rejoindre, vous pouvez contacter la Présidente Renée GIRARD, qui habite aux Bâties, au 03.84.78.48.57.





LES ARCADIENS

L'association 'Les Arcadiens', créée en octobre 1978, a été mise en sommeil durant plusieurs années. Aujourd'hui, nous avons souhaité lui redonner un **nouvel essor**. Pour se faire, en septembre 2011, un nouveau bureau a été élu :

- Michel RIVET , président ;
- Claire ASSIBAT et Thierry PALLA, vices présidents ;
- Danièle LESCOFFIT, trésorière ;
- Jeanne-Catherine RIVET, secrétaire.

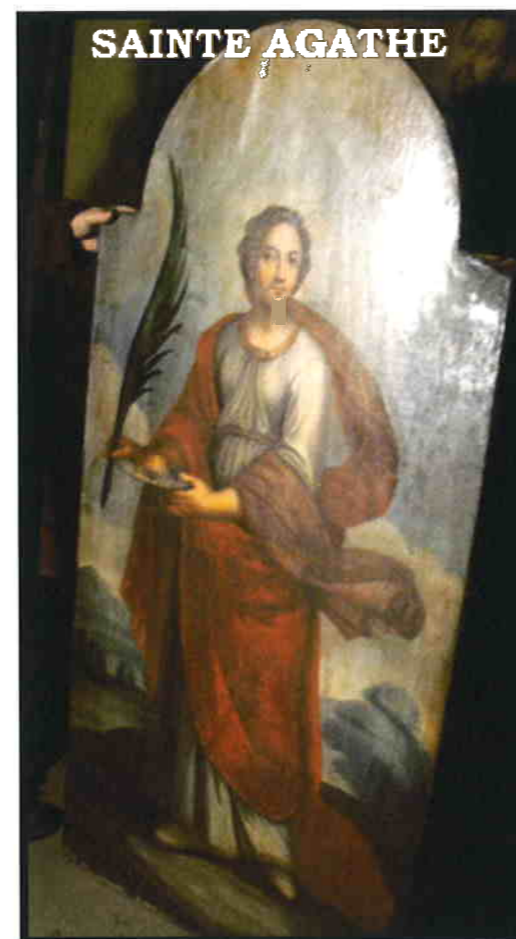
Les buts de l'association 'Les Arcadiens' restent **identiques**, et sont principalement : « *restaurer, embellir et protéger les sites, monuments historiques et constructions publiques situés sur le domaine communal* ».

Il manque encore dans notre belle église **sept tableaux**, dont les cinq toiles des rétables latéraux. Notre objectif prioritaire est leur remise en place; mais ces tableaux ont besoin d'être **restaurés**.

Des personnes qualifiées sont venues pour évaluer le montant des travaux à effectuer. Le montant global des devis s'élève à environ **40 000 €**. Nous envisageons de faire appel à la générosité de tous sous la forme d'une **souscription**. La «Fondation du Patrimoine» nous aidera dans cette démarche. Nous espérons ainsi recueillir une partie des fonds nécessaires pour réaliser ce projet.

Il y a encore beaucoup d'autres choses à réaliser. Venez nous apporter votre soutien, vos idées et votre énergie. N'hésitez pas à contacter le Président, Mr Michel RIVET (03.84.78.23.17) pour toute suggestion, ou si vous voulez faire partie de notre projet. C'est avec grand plaisir que nous vous accueillerons ou que nous étudierons les propositions que vous serez amené à faire.

C'est pour nous une chance d'avoir sur notre village ce genre de **patrimoine magnifique**. Le temps ayant fait son œuvre, il a donc besoin d'un coup de pouce pour être remis en bon état. Nous comptons sur vous !



Voici trois exemples de toiles qui ont besoin d'être restaurées. D'autres sont plus abimées encore, mais elles méritent tout autant que celles-ci de faire peau neuve.



Notre belle église le serait encore plus si nous pouvions réinsérer toutes ces œuvres à l'intérieur. Si ce projet vous tient également à cœur, contactez notre Président ou un des membres du bureau pour faire partie de notre aventure.

VOUS AIMEZ LIRE ?

VOUS VOULEZ FAIRE DES ECONOMIES ?

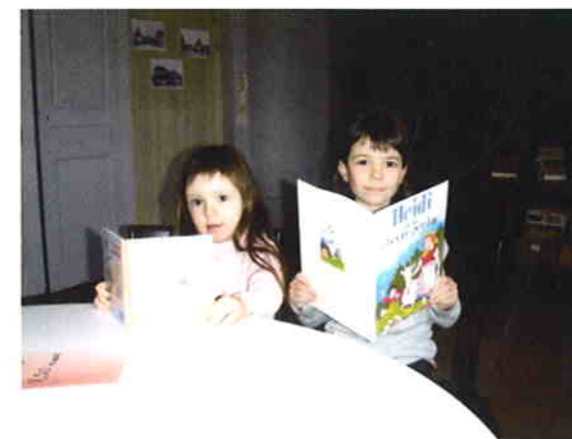
1 EURO LE LIVRE

ENEZ A LA
BIBLIOTHÈQUE...



Dans les rayons de la bibliothèque, vous trouverez **805 livres** pour adultes récents dont 103 acquis en 2011 et aussi des livres écrits en gros caractères, des BD, des policiers...

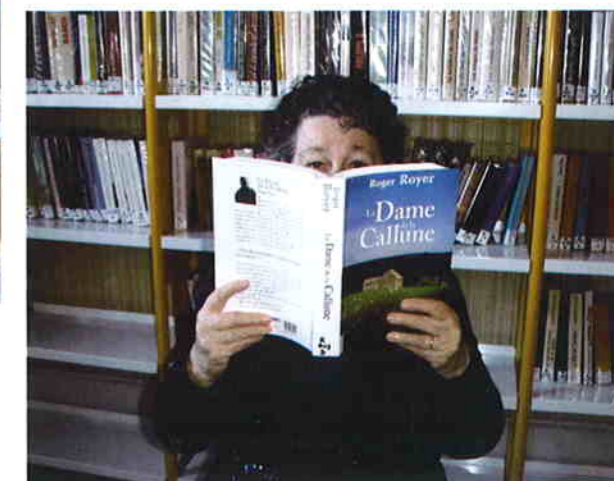
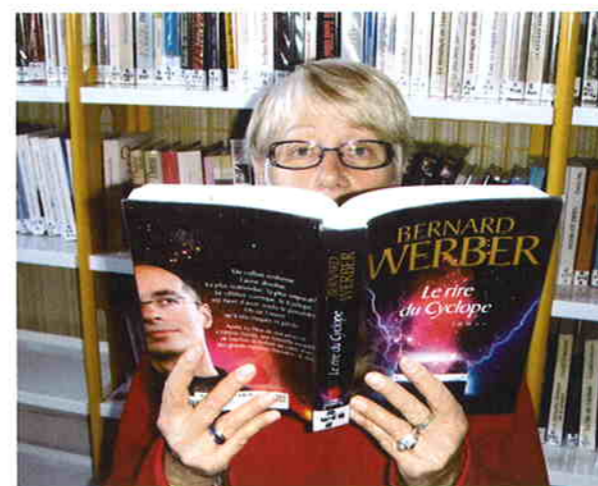
Nous accueillons cette année une **nouvelle bénévole** : Nicole SCHMIT, à qui nous souhaitons la bienvenue.



*La bibliothèque est située
au premier étage de la Mairie, et
ouverte tous les mercredis de 14 heures 30 à 16 heures*

Nous vous attendons encore très nombreux cette année.
Venez nous voir.

Francine, Eliane,
Jeanne-Catherine et Nicole



Les Doigts de Fée

Une vingtaine d'adhérentes se retrouvent **chaque vendredi** après-midi à la salle Fourouze de 14 à 17 heures pour discuter « chiffons ». Un bon moment de convivialité en tirant l'aiguille...

Et si vous en profitez pour nous rejoindre ???

Vous pourrez ainsi vous livrer à votre **passion** :
couture, broderie, crochet, patchwork, dentelle de Luxeuil...

Tous les ans, l'association organise une **exposition** à la salle communale pour mettre en commun et exposer toutes nos réalisations.

La prochaine exposition aura lieu début 2013, avant les fêtes de Pâques.

Contact :

Valérie ALBRECHT

03.84.78.24.73

Evelyne RENAUD

03.84.78.27.95



Photo : exposition 2011 (salle Fourouze)

NOUVEAUTÉS

◆ Ouverture du salon de coiffure :

Depuis avril 2011, le salon de coiffure situé à proximité de notre église a **rouvert ses portes**. En effet, Madame Anaïs TOPENOT a repris les rênes du salon de coiffure **mixte**, qui est ouvert du mardi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 19h, ainsi que le vendredi de 9h à 18h et le samedi de 9h à 17h. Vous pouvez appeler le salon au 03.84.75.61.82 pour prendre rendez-vous.



◆ Changement de buraliste :



Depuis la mi-décembre 2011, **notre buraliste a également changé**. Mr PERNET passe le relais après plus de quatre années de bons services. C'est Mr Dominique BERTAULD, domicilié près de Vesoul, qui a repris le magasin.

Composez le 03.84.78.22.28 pour joindre le magasin, qui est fermé le mercredi après-midi et le dimanche après-midi.

◆ Association les Arcadiens :

Fin 2011, l'association les Arcadiens **revoit le jour**, dans le but de répertorier et gérer les œuvres historiques de la commune. Vous pouvez consulter l'article dédié à cette association dans ce journal pour plus de renseignements.

◆ Services de santé :

◆ Nouveau cabinet d'infirmier

Mme Valérie GEORGES

5, rue de Verdun

Soins à domicile sur rendez-vous

06.65.74.98.80.

◆ Nouveau podologue

Mr Jean BAILLAUD

Cabinet du Dr NOËL, 2 route de Vesoul

Ouvert du lundi au vendredi.

Sur rendez-vous, 03.84.96.00.36.

De plus, la **pharmacie** a changé de propriétaire. En effet, Madame NICOUUD a laissé la gestion de son établissement à Mme Armelle TRIBILLON-GRANDJEAN.

◆ Ouverture de La Fringale :

Le restaurant Flash Kebab a changé de gestionnaire. Il est devenu depuis février 2012 **La Fringale**, avec à ses rênes Mme Mélanie MAIRE et Mr Jean-Philippe MOUREAU. La gamme de plats proposés s'est élargie : pizzas (pâte fraîche pétrie à la main tous les jours), kebabs, hamburgers, paninis et salades, à consommer sur place ou à emporter.

Le restaurant est **ouvert tous les jours**, de 11h à 14h et de 17h à 22h (23h le week-end), et fermé le dimanche midi et le lundi soir. Vous pouvez contacter La Fringale au 03.84.76.11.42, ou au 06.41.76.28.93. Il se situe **grande rue**, à côté de la fontaine (en face de la mairie), et dispose d'une **terrasse** quand le temps permet de se restaurer dehors.



◆ Ouverture de la Corne aux Vaches, chambres d'hôtes :



Claire et Thierry sont heureux de vous annoncer l'ouverture de **cinq chambres d'hôtes**. Toutes sont **équipées** de salles de bain individuelles, d'un accès internet et d'une capacité de couchage modulable en fonction des familles (de 2 à 4 personnes).

Ils vous proposent également une « **table d'hôtes** », uniquement le soir et sur réservation. Le gîte de La Corne aux Vaches est **ouvert tous les jours**, excepté le dimanche soir en dehors des périodes de vacances scolaires. Vous pouvez le contacter au 03.84.77.76.31 ou au 06.75.02.41.69, ou consulter aussi leur site internet www.la-corne-aux-vaches.com.

◆ Point relais vêtements :

Un **conteneur pour textile** a été implanté sur notre commune début 2012. Il est situé sur la place du village, à côté des bacs à verre. Sont **acceptés** dans des sacs tous les vêtements homme, femme ou enfant (en bon ou mauvais état), le linge de maison ou d'ameublement (draps, couvertures, rideaux...), les chaussures et la petite maroquinerie. Plus d'informations sur www.lerelais.org.

◆ Local Point VisioServices :

L'employé communal a réalisé des travaux cette année pour **restaurer** l'ancien 'bureau des adjoints', qui accueille dorénavant le point visioservices de notre commune. Un **nouveau parquet** a ainsi été installé avant que la borne de visioconférence soit installée.

◆ Travaux :



Depuis 2011, plusieurs travaux importants ont été réalisés ou sont en cours de réalisation sur notre commune. En effet, la **tapisserie** de la salle de réunion de la mairie a été refaite, ainsi que le **parquet** devant la bibliothèque.

De plus, les travaux d'aménagement pour la **sécurité du croisement** des routes de Besançon et route de Gray ont été terminés récemment. D'autres travaux sont en cours :



La première pierre du **périscolaire** a été posée lundi 23 avril 2012, en présence de nombreux élus et entreprises qui participent aux travaux. Le futur bâtiment, situé à côté des écoles, permettra d'accueillir les enfants dans de bonnes conditions. Les travaux seront terminés d'après les prévisions à la fin de cette année.

Les travaux de la **déchetterie** avancent bien. Cette nouvelle structure, qui sera située sortie du village direction Scy-sur-Saône, ouvrira dans le courant de l'année 2012. Un nouveau service qui facilitera la vie de nos habitants !



Association de Tennis de Fretigney et Velloreille

Certains auront peut-être remarqué que nous étions absents de la rubrique 'Associations' dans les deux derniers numéros du journal communal de Fretigney et Velloreille, et de ce fait auraient pu penser que nous n'existions plus.



Nous voici donc aujourd'hui pour dire que l'A.T.F. est, et a toujours été, **en pleine activité**.

Certes, nous avons connu en 2010 et 2011 une légère baisse des adhérents licenciés, mais les prévisions de 2012 semblent montrer que la tendance s'inverse. Malgré cette petite diminution de sociétaires, l'activité du club reste **bonne et agréable**.

Si les moyens matériels (manque de cours) ne nous permettent plus d'organiser notre tournoi officiel, nous pouvons tout de même poursuivre dans de **bonnes conditions** nos activités habituelles, qui sont :

- école de tennis,
- participations aux championnats départementaux et régionaux,
- tournoi interne,
- journée du Téléthon,
- participation des jeunes au challenge 'Monte au Filet'.

Nous profitons de cette rubrique pour rappeler les conditions d'adhésion au club (tous



Photo : équipe de jeunes ayant participé au challenge 'Monte au Filet' à Scey sur Saône.

les adhérents sont licenciés FFT). Le coût de la **licence** est de 12 € pour les jeunes, 20.50 € pour les adultes. Celui de l'**adhésion** est de 17 € pour les jeunes, 27 € pour les adultes et 45 € pour les familles. L'**école** de tennis (de début octobre à fin mai, une heure par semaine) coûte 55 €. Nous donnons donc rendez-vous courant septembre à tous ceux qui souhaiteraient nous rejoindre.

Gérard MISCHLER, Président.

La Bulle s'invite dans notre commune !

L'**ADDIM 70** (Association départementale pour le développement et l'initiative de la musique et de la danse de Haute-Saône), en partenariat avec le Conseil Général de la Haute-Saône et la Communauté de Communes des Monts de Gy, implantera la **Bulle** (scène gonflable itinérante) dans notre commune du 31 mai au 9 juin 2012, près du stade. En préalable, un **bal des enfants** avec des chansons ('*Le petit bal Ratamouche*') a lieu mardi 29 mai 2012, à 10h à la salle des fêtes de Vezet (écoles de Vezet et Fresne-St-Mamès) et à 18h à la salle des fêtes de Gy (classes de Fretigney et Velloreille).

Le **programme** à Fretigney et Velloreille :

- ↳ Jeudi 31 mai et vendredi 1er juin à 20h30 : "Un goût de Caramel". Chansons traditionnelles, compositions et arrangements faits maison par Catherine FAURE et Anne-Lise FOY, accompagnées de l'école Jeanne d'Arc de Gy et des élèves de l'IMP de Choye le jeudi, et des classes de CE1 / CE2 et CM1 / CM2 de Fresne-St-Mamès le deuxième soir. Réservation conseillée. Entrée 5 € (gratuit - 16 ans).
- ↳ Samedi 02 juin, 20h30 : La Quatuor l'Amandier interprète Georges BRASSENS. Entrée 5 € (gratuit - 16 ans).
- ↳ Jeudi 7 et vendredi 8 juin à 10h. Agata et Cristi, polar et poésie (*réservé aux classes*).
- ↳ Jeudi 7 et vendredi 8 juin à 20h30 : "Ca mijote" : interprétation de musique traditionnelle, improvisation et mise en pratique du soundpainting, avec les classes de CE1 et CE2 de Bucey-les-Gy. Réservation conseillée, entrée 5 € (gratuit -16 ans).
- ↳ Samedi 9 juin à 20h30 : "Rossignolet sauvage". Soirée participative avec l'atelier chant traditionnel français et la chorale de Pierre-de-Bresse (chansons traditionnelles). Entrée 5 €, gratuit - 16 ans.



Chaque soir de spectacle, une **buvette** avec restauration rapide sera tenue à



côté de la Bulle. Il est conseillé de **réserver** vos places (la Bulle dispose de 150 places pour le public). Pour cela, contactez l'ADDIM 70 au 03.84.75.36.37 ou par mail à labulle@addim-haute-saone.fr. Sinon, la **billetterie** est ouverte une demi heure avant le début des spectacles (et les réservations non retirées sont remises en vente dix minutes avant le début).

Vous pouvez télécharger le **dépliant** de présentation sur notre site, ou en vous rendant sur celui de l'ADDIM (<http://www.addim-haute-saone.fr>).

Les Bébé de l'année



Naëlla KOUACHI
Margaux Charlotte FLOCQUET
Shana Jessica Manon TOURNIER
Arthur Maurice Martial MERLE
Guillaume Gilbert René BAUMNER

Née le 30 avril 2011
Née le 06 juillet 2011
Née le 08 juillet 2011
Né le 03 août 2011
Né le 26 septembre 2011

Ils se sont dit « Oui »



Catherine HUTINET et Jean-Luc SIAT
Céline POURCELOT et Stéphane DAVAL
Patricia CRUCEREY et Gérard TREDANT

Le 23 avril 2011
Le 09 juillet 2011
Le 30 juillet 2011

Ils nous ont quittés...

Paulette Andrée GENIN (née MARCHON)
Jean-Marie VAUTHIER

Le 23 juin 2011
Le 30 juin 2011.

ÉTAT CIVIL



Shana TOURNIER



Mariage de Patricia CRUCEREY et Gérard TREDANT



Margaux FLOCQUET



Guillaume BÄUMNER



Mariage de Céline POURCELOT et Stéphane DAVAL



Arthur MERLE



Mariage de Catherine HUTINET et Jean-Luc SIAT



Naëlla KOUACHI

ÉVÉNEMENTS DEPUIS JUILLET 2011



Vœux du maire



Cross départemental des sapeurs pompiers



Présentation du programme 'tranquillité séniors'



Jeux pour les enfants – 14 juillet



Inauguration de la citerne à incendie



Ouverture de la pêche



Galette des rois – Club des Myosotis



Cérémonie du 08 mai



Fête patronale



Vide greniers



Repas des chasseurs



Ouverture des chambres d'hôtes – La Corne aux Vaches



Jeux intervillages



Chantier jeunes



Fête de la musique



Tournoi de pétanque



Défilé du 14 juillet



Travaux au croisement des RD3 et RD474



Concert à l'église (deux chorales)



L'association 'Les Arcadiens' sort de son sommeil



Création d'un nouveau centre périscolaire en cours



Changement de buraliste : Mr BERTAULD reprend les rênes du commerce



Cérémonie du 11 novembre



Véhicule neuf pour nos pompiers



Réunion pour la mise en place de la déchetterie



Exposition des 'Doigts de Fée'



Installation du point visioservices (locaux de la mairie)



Mise en place du point relais vêtements



Travaux de création d'une déchetterie



Vente de cartes avantages jeunes en mairie (7€)



Téléthon



La tempête Joachim marque son passage



Carnaval à l'école



Le restaurant Flash Kebab devient la Fringale



Repas de Noël - Club des Myosotis



Mise en service du covoiturage



Changement de l'Algeco à l'école



Distribution des colis de Noël



Réouverture du salon de coiffure

CENTRE DE LOISIRS ÉTÉ 2011

Thème : les cinq sens

Notre équipe :

Stéphanie DUCRET, directrice
Rachel BAULARD animatrice BAFA
Sandrine GRANDPERRIN, animatrice BAFA
Julie MINICK, animatrice BAFA
Stéphanie GORRIS, stagiaire BAFA



**Voici le déroulement des activités réalisées
par le centre de loisirs pour vos enfants :**

1^{ère} semaine :

- Fresques, fabrication de bracelets,
- Grands jeux : mille bornes, la chasse aux sens,
- Piscine et promenade au jardin anglais,
- Cuisine : fabrication de croquemonsieurs, feuilletés et brochettes de fruits,
- Coloriage avec les pieds, les mains, le nez et les oreilles.

2^{ème} semaine :

- Coloriage sur le thème des chevaux et des poneys,
- Sortie au centre équestre « la Galopade de la Romaine »,
- Jeux sur les sens,
- Poterie avec Violetta,
- Fabrication d'instruments de musique.



3^{ème} semaine :

- Kermesse,
- Coloriage sur les instruments de musique et les fruits,
- Chansons – danses,
- Fabrication de seaux et de bidons,
- Sortie a la ferme aventure,
- Un diner presque parfait.



4^{ème} semaine :

- Camp à Villersexel : 25 enfants ont participé
- Veillées
- Accrobranches
- Canoë kayak



FAIRE SON COMPOST SOI-MÊME

Le compostage est la transformation (en présence d'eau et d'oxygène) de déchets organiques par des vers, des insectes et micro-organismes (champignons microscopiques, bactéries, ...) en un produit comparable à l'humus, utile en agriculture et en jardinage : le **compost**. Il permet ainsi d'éviter l'incinération des matières organiques, de limiter le volume de vos poubelles (les éléments compostables représentent en moyenne 1/3 du volume des bacs), et de valoriser vos déchets sans avoir besoin de les transporter. Le SICTOM du Val de Saône, grâce à l'implication de l'ADEME et du SYTEVOM, cède des composteurs pour une contribution de **15 €** (offre limitée à deux par foyer), en contactant le SICTOM au 03.84.78.09.52, ou par mail à compost@sictomvds.com, ou bien en téléchargeant le coupon sur notre site internet (dans les *Actualités*).

CALENDRIER DU COMPOSTEUR

PRINTEMPS : surveiller le mélange en remuant.

Remplissage progressif du composteur. Attention aux apports massifs de gazon frais : il doit être sec et en quantité limitée

HIVER

Le composteur continue d'être utilisé en hiver par un remplissage progressif. Le compost hiberne, le travail des micro-organismes est ralenti.



ÉTÉ : surveiller l'humidité.

Remplissage progressif du composteur avec les déchets de cuisine et de jardin

AUTOMNE : surveiller le mélange en remuant.

Remplissage progressif du composteur avec les déchets de cuisine et de jardin. Beaucoup de feuilles mortes à cette saison.

L'utilisation du compost dépend de sa **maturité** de 3 à 12 mois. Si vous attendez trop longtemps, le compost va se **minéraliser** et n'offrira plus d'intérêt pour les plantes et le sol. Après trois à quatre mois, il peut être utilisé pour le **paillis**; après six à huit mois pour **l'amendement organique** (pour enrichir le sol en hiver ou pour pailler); ou bien, après dix à douze mois, le compost peut être utilisé pour le **rempotage** (mêlé avec la terre pour le semis). Pour toute question supplémentaire pour l'utilisation du compost, il existe un service dédié que vous pouvez contacter au [03.84.76.98.05](tel:03.84.76.98.05).

Le SICTOM dont nous dépendons vous permet d'obtenir, pour 15 €, un **composteur** de 400 litres (polypropylène) ou de 600 litres (bois), avec un **bio-seau** offert (7 litres). Toutes les informations sont sur notre site internet www.fretigney.fr.



RAMASSAGE DES ORDURES

Collecte alternée.

Depuis le premier janvier 2012, la collecte des ordures par le SICTOM (Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères) du Val de Saône, duquel nous dépendons à Fretigney et Velloreille, a changé. En effet, chaque type d'ordures sera ramassé **par alternance** chaque semaine, le vendredi : chaque semaine **impaire** (semaine 1 de l'année, puis semaine 3 etc.), la poubelle de **tri** sera ramassée. A l'inverse, chaque semaine **paire** (semaine n°2, 4 et ainsi de suite), ce sont les poubelles d'**ordures ménagères** qui sont collectées. Pour plus d'informations, vous pouvez vous rendre sur le site internet du SICTOM Val de Saône : www.sictomvds.com, ou les contacter au 03.84.78.09.52.

De plus, vous pouvez retrouver dans les **actualités** du site internet de notre commune, un rappel de cette nouvelle collecte, ainsi que des **liens** pour télécharger le **calendrier** des collectes (ci-dessous), mais aussi des **bons de commande** pour des composteurs ou des bacs de tri supplémentaires.

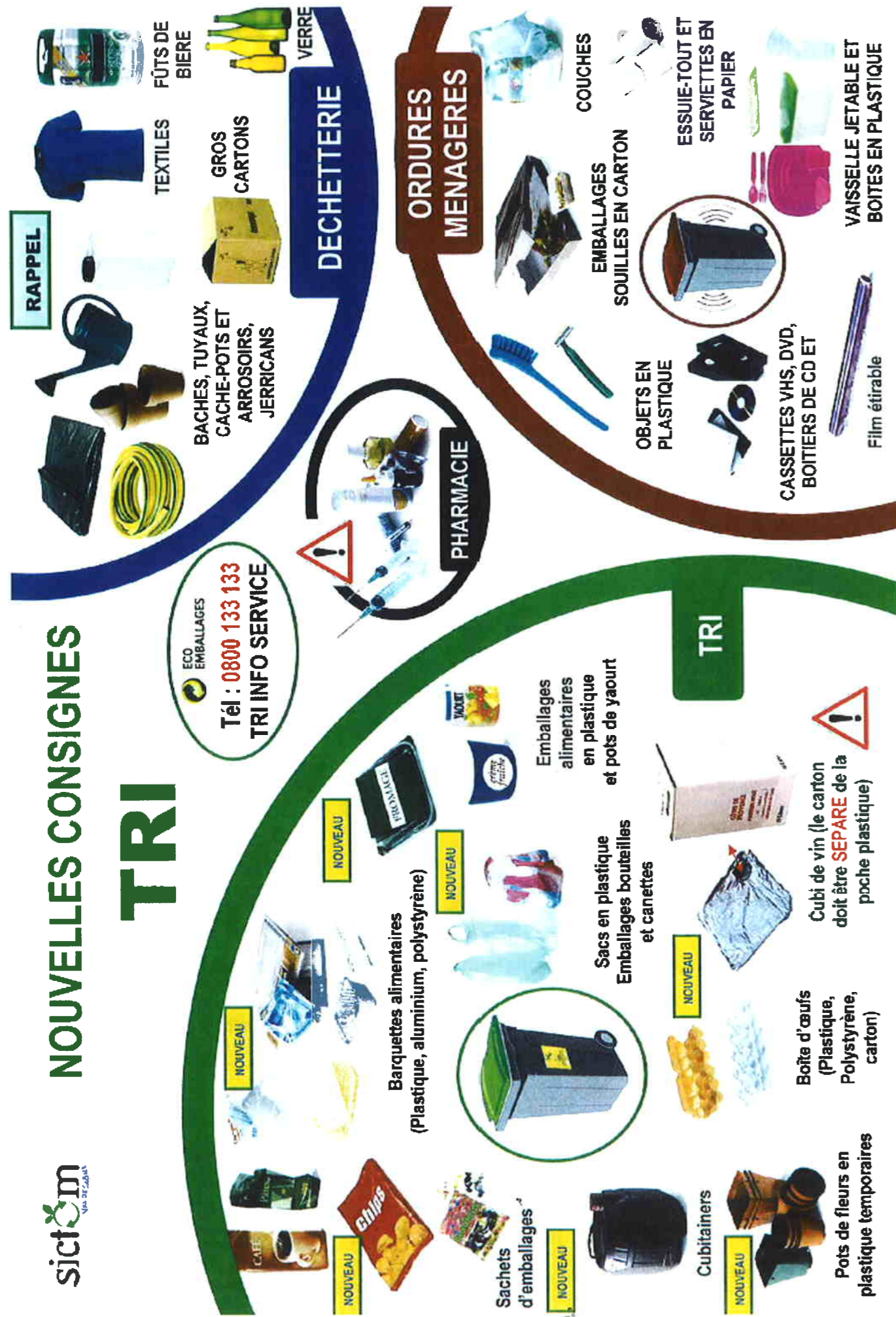
JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
D 1	M 1	J 1	D 1	M 1	V 1	D 1	M 1	S 1	L 1	J 1	S 1
L 2	J 2	V 2	L 2	M 2	S 2	L 2	J 2	D 2	M 2	V 2	D 2
M 3	V 3	S 3	M 3	J 3	D 3	M 3	D 3	L 3	M 3	S 3	L 3
M 4	S 4	D 4	M 4	V 4	L 4	L 4	J 4	M 4	J 4	D 4	M 4
J 5	D 5	L 5	J 5	S 5	M 5	J 5	D 5	M 5	V 5	L 5	M 5
V 6	L 6	M 6	V 6	D 6	M 6	V 6	J 6	S 6	M 6	M 6	J 6
S 7	M 7	J 7	S 7	L 7	J 7	S 7	M 7	V 7	M 7	M 7	V 7
D 8	M 8	J 8	D 8	M 8	V 8	D 8	M 8	S 8	J 8	J 8	S 8
L 9	J 9	V 9	L 9	M 9	S 9	L 9	J 9	D 9	M 9	V 9	D 9
M 10	V 10	S 10	M 10	M 10	D 10	M 10	V 10	L 10	M 10	S 10	L 10
M 11	S 11	D 11	M 11	V 11	L 11	J 11	D 11	M 11	S 11	D 11	M 11
J 12	D 12	L 12	J 12	S 12	M 12	V 12	L 12	J 12	V 12	L 12	M 12
V 13	L 13	M 13	V 13	D 13	M 13	D 13	M 13	S 13	M 13	M 13	J 13
S 14	M 14	J 14	S 14	L 14	J 14	S 14	M 14	V 14	M 14	J 14	V 14
D 15	M 15	J 15	D 15	M 15	V 15	D 15	M 15	D 15	M 15	V 15	D 15
L 16	V 16	V 16	L 16	M 16	S 16	L 16	J 16	L 16	V 16	V 16	L 16
M 17	S 17	D 17	M 17	V 17	D 17	M 17	V 17	M 17	M 17	D 17	M 17
M 18	S 18	D 18	M 18	V 18	L 18	J 18	D 18	M 18	J 18	D 18	M 18
J 19	D 19	L 19	J 19	S 19	M 19	V 19	L 19	M 19	V 19	M 19	V 19
V 20	L 20	M 20	V 20	D 20	M 20	D 20	M 20	S 20	M 20	M 20	J 20
S 21	M 21	J 21	S 21	L 21	J 21	S 21	M 21	V 21	M 21	M 21	V 21
D 22	M 22	J 22	D 22	M 22	V 22	D 22	M 22	D 22	M 22	J 22	S 22
L 23	J 23	V 23	L 23	M 23	S 23	L 23	J 23	L 23	M 23	V 23	D 23
M 24	V 24	S 24	M 24	M 24	D 24	M 24	V 24	M 24	M 24	S 24	L 24
M 25	S 25	D 25	M 25	V 25	L 25	J 25	D 25	M 25	V 25	D 25	M 25
J 26	D 26	L 26	J 26	S 26	M 26	V 26	L 26	J 26	V 26	L 26	M 26
V 27	L 27	M 27	V 27	D 27	M 27	D 27	M 27	M 27	M 27	M 27	V 27
S 28	M 28	J 28	S 28	L 28	J 28	S 28	M 28	V 28	M 28	D 28	M 28
D 29	M 29	J 29	D 29	M 29	V 29	D 29	M 29	D 29	M 29	J 29	V 29
L 30	J 30	V 30	L 30	M 30	S 30	L 30	J 30	L 30	M 30	V 30	D 30
M 31	S 31	S 31	M 31	J 31	S 31	M 31	V 31	M 31	M 31	D 31	L 31

JOURS FÉRIÉS

ORDURES MÈNAGÈRES

TRI

NOUVELLES CONSIGNES TRI



GRUPEMENT LA ROMAINE

Pour les équipes de football de jeunes, la commune de Fretigney et Velloreille est **associée** à Maizières et Fresne-Saint-Mamès; ce groupement permettant de réunir suffisamment de joueurs pour former **plusieurs équipes** de niveaux (âges) différents.

Pour la saison 2010-2011, il y avait **quatre équipes**, réunissant des jeunes de 6 à 15 ans, soit 50 joueurs. Pour palier aux besoins d'organisation d'une telle structure, pas moins de **onze dirigeants** sont autour d'eux pour les accompagner ou les entraîner.



Pour les 6-9 ans, il y a **l'initiation foot** le samedi matin sous forme de jeux tous les quinze jours. Pour les enfants (garçons et filles) âgés de 6 à 15 ans souhaitant venir jouer au football dans ces équipes, vous pouvez contacter Lionel DEVOYON au 06.78.61.01.45, Lilian GORRIS au 06.74.67.85.28 ou Frédéric GARNIER au 06.30.41.27.67.

Suivant les équipes, les **matches** ont lieu à Maizières ou à Fretigney le samedi, et **l'entraînement** se déroule pour tous à Maizières, le mercredi après-midi, ou au gymnase de Fretigney pendant l'hiver.

Tout enfant ou dirigeant, garçon comme fille, peut rejoindre les équipes. Tous les renseignements vous seront donnés en contactant un des numéros ci-dessus, ou en vous rendant directement à un entraînement à Maizières le mercredi, à partir du mois de septembre.



Les interventions en 2011 :

Le centre d'intervention a répondu durant l'année à **337 appels**, dont certains ont malheureusement été très marquants.

Le personnel :

Un effectif de **22 pompiers**, hommes et femmes.

**Le matériel :**

- Un Camion Citerne Rural et Secours Routier
 - Un Véhicule de Premiers Secours
 - Un Véhicule de Premières Interventions
 - Un Véhicule de Secours et d'Assistance aux Victimes
 - Deux Véhicules Légers
- + Matériels pour les opérations diverses (nids d'insectes, inondations, tempête etc.)

Sapeur Pompier Volontaire à FRETIGNEY ET VELLOREILLE ... POURQUOI PAS VOUS ?

Vous pouvez contacter le Capitaine Frédéric RIBARD
 Chef de centre à Fretigney et Velloreille
 Tél : 03.84.78.59.43 ou 06.70.20.57.37
 Permanence à la caserne suivant disponibilité de 18h à 19h30.

Amicale des Sapeurs-Pompiers



Fretigney et Velloreille

L'Amicale des Sapeurs Pompiers est l'**association** qui réunit les membres de la compagnie en dehors de l'activité opérationnelle : interventions, manœuvres, formations etc. Elle gère tout ce qui est **autour** de la vie de sapeur pompier : organisation de manifestations (culturelles ou sportives) et de repas (Sainte Barbe notamment), organisation de sorties (voyages, bowling par exemple), organisation de l'arbre de Noël, gestion de l'aire de vie de la caserne ou encore la confection des calendriers. Tout cela dans le but de créer, d'entretenir et renforcer les **liens d'amitié** qui doivent unir les membres de l'association des sapeurs pompiers volontaires de Fretigney et Velloreille. C'est également elle qui, à titre exceptionnel, apporte une **participation financière** à tout sapeur pompier actif témoin d'un événement heureux (mariage, naissance) ou malheureux (obsèques dans la famille).

Durant l'année 2011, l'Amicale a mis en place différentes choses. En effet, elle a organisée en février le **cross départemental** des sapeurs pompiers de Haute-Saône, effectué dans un centre différent chaque année. Le parcours a été tracé autour des étangs et du lavoir de la commune. Plus de 300 participants de toute catégorie d'âge ont couru sous un soleil radieux. La première **course d'orientation** sapeurs pompiers a également été organisée le 15 octobre dernier, dans les bois à proximité du château d'eau. Une grande réussite, notamment grâce à une météo particulièrement clémente. Une deuxième édition sera organisée en 2012. Le traditionnel repas de la **Sainte Barbe** a également été organisé en fin d'année, ainsi que la distribution des **calendriers**. Enfin, la deuxième édition de la **fête de la musique** a été réalisée le 18 juin 2011, avec un spectacle des enfants du périscolaire suivi de trois concerts. Malheureusement, la lourde charge de travail de l'organisation de cet événement additionnée à la faible fréquentation du public ont eu raison de cette soirée qui ne sera pas organisée par nos soins en 2012. De plus, la compagnie a **défilé** de l'église jusqu'à la salle Fourouze pour le 14 juillet, accompagnée de la fanfare Rioloise.

APPRENEZ LES GESTES QUI SAUVENT !

Passez la formation « **Prévention de Secours Civiques de niveau 1 (PSC1)** », anciennement appelée *AFPS*.

Une équipe de deux formateurs vous apprend les **gestes de premiers secours**, à effectuer dans différentes situations (massage cardiaque, défibrillateur...). La formation dure **douze heures**, suivant vos disponibilités (elle a lieu à la caserne de Fretigney et Velloreille en général, mais il y a possibilité de déplacement). Elle est **ouverte à tous**, à partir de 10 ans, au tarif de **50€** (30€ pour les étudiants avec justificatif). Pour tout renseignement, ou pour vous inscrire à cette formation, contactez en soirée :

Mr Pablo ARROYO (03.84.32.46.57) ou Mr Thierry CHARTIER (03.84.78.24.06).

COMITÉ DES FÊTES

Durant l'année 2011, le Comité des Fêtes de Fretigney et Velloreille a organisé **quatre manifestations** majeures sur la commune :

✚ Le vide-grenier.

Organisé le 17 avril, il a remporté comme toujours un **vif succès**. Malheureusement, la météo ne nous a pas épargné et nous saluons le **courage** des exposants qui ont malgré tout bravé les mauvaises conditions climatiques.

✚ Le 14 juillet.

Une belle journée familiale de convivialité, avec son **pique-nique** et les **jeux** pour enfants (course aux sacs, chamboule-tout ? etc.), ainsi que pour adultes (jeu de quilles). Un **goûter** a ensuite été distribué à tous les enfants présents près de la salle Fourouze durant l'après-midi.

✚ Les jeux intervillages.

Cette année, les jeux intervillages se sont déroulés à Fretigney et Velloreille, près des étangs, puisque notre équipe **a remporté** les jeux l'année précédente. En effet, la tradition veut que l'équipe du village qui gagne l'épreuve soit organisatrice de l'édition suivante. **Huit communes** ont été représentées à l'édition 2011 : Beaujeu, Fresne-Saint-Mamès, Greucourt, La Vernotte, Pont-de-Planches, Saint Gand, Velleuxon et donc Fretigney et Velloreille, qui ont donc participé à **différents jeux** (un jeu créé par équipe). Le jeu présenté par notre équipe consistait à récupérer un maximum de bouchons dans une piscine, avec les mains liées dans le dos. Suivant les résultats, les jeunes marquent un nombre de points différent à chaque jeu, et le village ayant obtenu le plus de points est désigné **vainqueur** de l'épreuve (et organisateur l'année suivante). Cette année, c'est le village de Velleuxon qui a remporté l'édition, à qui nous adressons nos plus chaleureuses félicitations, et qui organisera donc l'événement l'été prochain.



✚ La fête patronale.

Comme chaque année, le Comité des Fêtes a organisé le **bal** durant le week-end de la fête patronale. Malheureusement, cette manifestation a une nouvelle fois vu peu de participants cette année.

Christian TISSOT, Président.



Association des Loisirs de Fretigney et Velloreille

Pêche

Compte-rendu de l'année 2011 :

Cette année, nous sommes fiers d'avoir vu un **grand nombre** de pêcheurs actifs durant la saison, avec 147 cartes annuelles vendues (rapportant 3 396 €). En effet, **52** pêcheurs résidants hors du village ont pris une carte à l'année dans notre association (soit 1 664 € de gains pour l'ALF), **46** pêcheurs habitants de Fretigney et Velloreille (1 242 €), ainsi que **49** jeunes de moins de 14 ans (490 €).

De plus, **74** cartes à la journée ont été vendue pour la saison 2011, qui ont rapportées à l'association 402 euros. Nous avons également lancé les **pêches de nuit** à la carpe pour cinq euros par personne (qui ont rapportées une somme de 405 €), et qui seront reconduites sur la saison 2012.

Pour la nouvelle saison qui arrive, un **lâché** de poissons à eu lieu :

- Deux esturgeons de 2.3 kg chacun
- 20 kg de tanches de 20 cm
- 50 kg de carpes d'un kg chacune
- 70 kg de brochets de plus de 50 cm
- 350 kg de friture
- 10 kg de petites tanches
- 10 kg de perches de 20 à 25 cm.

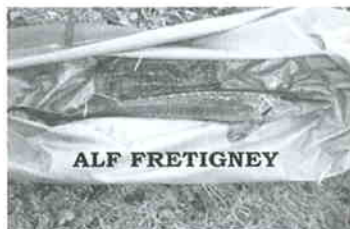


Le tout pour une somme d'achat de 2 669 euros. Deux lâchés de truites sont également prévus courant 2012, ainsi qu'un **enduro** de 48 heures (carpes), et un **concours** de friture par équipe.

Le **règlement** complet de l'association, en page suivante, est également disponible sur le site de la commune www.fretigney.fr, dans la rubrique 'Vie Associative'.

La saison 2012 est en bonne voie, le Président.

Alexandre MINGUET



RÈGLEMENT DE LA PÊCHE 2012 Etangs de Presles, Fretigney et Velloreille

1. Ouverture des étangs le dimanche 22 avril 2012 à 8h, puis du lever au coucher du soleil.
2. A partir du dimanche 29 avril 2012, ouverture des étangs le mercredi, le samedi, le dimanche et les jours fériés.
3. A partir du vendredi 25 mai 2012, pêche à la carpe de nuit en no-kill autorisée, uniquement sur 8 postes définis, du vendredi 20h au dimanche 20h jusqu'au 1^{er} juillet 2012, puis tous les jours jusqu'à la fermeture des étangs. Pour cela, les cartes seront uniquement vendues par le Président et le Vice-président au prix de 5 euros la nuit, avec un règlement spécifique à cette pêche.
4. Des cartes à la journée seront vendues à partir du samedi 2 juin au matin.
5. Les étangs seront ouverts tous les jours à partir du 1^{er} juillet, jusqu'à la fermeture.
6. Pour l'enduro carpes, qui se déroulera du vendredi 27 au dimanche 29 juillet 2012, ainsi que pour le concours à friture du dimanche 16 septembre 2012, les étangs seront fermés.
7. Un concours interne sera organisé le lundi 28 mai 2012. Seuls les porteurs de carte annuelle pourront y participer gratuitement.
8. La pêche est autorisée à trois cannes uniquement pour les carpistes. Pour les autres, deux lancés + une canne friture ou à l'anglaise.
9. La fermeture des étangs aura lieu le dimanche 4 novembre 2012.
10. Le jour de l'ouverture, 50 kg de truites seront libérés, ainsi que le jeudi 17 mai 2012.
11. Prises journalières :
 - 2 Black Bass taille 35 cm,
 - 1 brochet taille 50 cm (une fois pêché et gardé, vous ne pouvez plus en pêcher d'autre),
 - 2 kg de friture,
 - 4 perches,
 - 1 carpe de 50 cm maximum.
12. Toute carpe mesurant plus de 50 cm, ainsi que tous les amours blancs, les tanches et les esturgeons devront être relâchés immédiatement après photo et pesée.
13. Interdictions :
 - de pêcher ou d'amorcer en barque,
 - de circuler (pour tout véhicule motorisé) sur les pelouses (arrêté du Maire),
 - de laisser des débris autour des étangs,
 - les chiens doivent être tenus en laisse les jours de pêche,
 - tout leurre artificiel est interdit.
14. Après avoir pris connaissance du règlement de pêche des étangs de Presles, toute personne ayant pris une carte de pêche accepte de s'y soumettre. Si le non-respect de celui-ci est constaté, le contrevenant pourra se voir retirer sa carte par décision du bureau et de la mairie.
15. Le jour de l'ouverture, le bureau offrira le café ainsi que la brioche.
16. Les cartes de pêche devront être réglées par chèque ou en espèce. Tout autre mode de paiement ne sera pas accepté.
17. A partir de cette année, Mr Stéphane POIVEY, garde agréé de la DDT, fera respecter le règlement.

Le Président : Alexandre MINGUET : 06.86.61.45.74.

COMPTE RENDU DE LA COMMISSION DES BOIS

L'année 2011 fut encore très contrastée avec des tendances très disparates sur le plan national, tant sur les volumes de bois proposés que sur les prix pratiqués.

En ce qui concerne notre commune, les lots présentés par notre gestionnaire ONF ont été vendus pour une valeur de 53 226 €.

Les parcelles 46 et 47, ainsi que le lot sur pied n'ont obtenu aucune offre et seront reprogrammés en 2012.

Deux ventes par adjudication au plus offrant sous pli fermé ont été faites. Cela concernait le secteur « Grange de Montagne », coté du chemin n° 10; et le secteur « dépôt de terre », vers le château d'eau.

Il y a eu 176 inscriptions pour les affouages 2011-2012, avec un volume de bois raisonnable.

Divers travaux d'aménagement forestier ont été réalisés cette année, pour un montant de 6 700 € HT concernant l'entretien, les dégagements et la régénération des bois.

Nous déplorons toutefois une chose : nous avons retrouvé dans les coupes des débris (canettes en métal, verre, ou bouteilles d'eau). Les chefs de brigades ont été informés et seront plus vigilants quant à la propreté des coupes. Nous demandons aux intervenants d'éviter au maximum de laisser leurs déchets dans les bois.

Respectons la forêt, la forêt nous le rendra...



ANECDOTE RELATÉE DÉBUT DES ANNÉES 60, DANS UN JOURNAL LOCAL

DRÔLE DE PLUIE SUR FRETIGNEY ET VELLOREILLE

“Un phénomène d’une rareté exceptionnelle a mis en émoi les ouvriers de l’usine MISCHLER sur la commune de Fretigney et Velloreille. Il y a quelques jours, alors qu’ils se rendaient sur leur lieu de travail, un nuage creva au dessus de leur tête et déversa une ondée comme on a coutume d’en avoir lors des étés où la météo est capricieuse.

Rien de bizarre jusque là me direz vous, mais où ces messieurs ouvrirent grands leurs yeux, c’est lorsqu’ils constatèrent que chaque goutte de pluie renfermait une petite grenouille de faible taille. Ce jour là des milliers de batraciens s’abattirent sur une zone bien délimitée autour du ruisseau des Dhuys, un affluent de la Romaine, qui coule en bas du village.

Les grenouilles trouvèrent dans les prés et les jardins environnants un terrain de chasse propice.

Les habitants s’inquiétèrent et cherchèrent à découvrir les causes de cet étrange phénomène. Les spécialistes consultés expliquent que lors de violents orages, de véritables petits typhons peuvent se former avec les vents violents qui les accompagnent et aspirer l’eau des étangs...

Les grenouilles tombées du ciel étaient toutes de petites tailles et vu leur faible poids (elles étaient en fin de métamorphose) elles se sont trouvées aspirées par les vents et parachutées sur le village... Le nuage leur a servi de moyen de transport avant d’être rejetées sur terre à la faveur d’une averse...

Désormais, à Fretigney, on se gardera bien de dire « le jour où il tombera des grenouilles... »”.



LE POINT VISIOSERVICES

La municipalité de Fretigney et Velloreille a mis en place un nouveau service au sein de la commune. En effet, un **point visioservices** a été implanté dans les locaux de la mairie. Il est composé d’une **borne interactive** (pour réaliser des visioconférences), et d’un **ordinateur** avec accès internet (pour réaliser les CV ou consulter les sites internet de nos partenaires).



• Comment cela fonctionne ?

Les points visioservices placent les **guichets** des services publics partenaires du réseau au plus près de chez vous. Vous y êtes accueilli par une personne à même de vous **orienter** dans votre démarche et de vous apporter les premières informations utiles. La **borne interactive** vous permettra d’entrer en contact avec un spécialiste du service recherché, sans vous déplacer. Un écran vous permet de voir votre interlocuteur, et un système de fax permet d’échanger des documents papiers. Exactement comme si vous vous trouviez au **guichet** du service public sollicité. Il y a également un **ordinateur** à votre disposition pour consulter des sites internet ou rédiger des documents. Plus d’informations sur <http://visioservices.franche-comte.fr>.

• Le point visioservices de Fretigney et Velloreille :

Le PVS est installé dans les locaux de la **mairie**, au 21 grande rue. Vous y êtes accueilli les :

- lundi de 13h30 à 17h30;
- mardi et vendredi, de 10h00 à 12h00, et de 13h30 à 17h30
- jeudi, de 08h00 à 12h00.

Rendez-vous avec les **experts** :

- Pôle Emploi le 3^e jeudi du mois, de 08h30 à 12h00, sur leur convocation uniquement;
- CAF le mardi de 14h00 à 16h00;
- CPAM le vendredi de 14h00 à 16h00;
- MSA le 2^e lundi du mois de 13h30 à 16h30.

Un **planning extranet** est en place afin de faciliter l’organisation en mettant en réseau notre point visioservices, la région et tous les partenaires, en inscrivant les rendez-vous pris par les administrés.

- La mairie de Fretigney et Velloreille :

La municipalité souhaite **rapprocher** sa population des services publics, mais aussi celle des villages avoisinants pour qui les déplacements seront donc moins longs et plus économiques. En effet, Fretigney et Velloreille se trouve à 25 kilomètres de Vesoul et 35 de Gray, ce qui fait de **grands trajets** à chaque fois que l'on veut contacter un des services partenaires. L'idée de **ramener ces guichets** entre ces deux villes est judicieux et justifié pour de multiples raisons économiques, sociales voire même écologiques.

Ainsi, les **rendez-vous** mensuels obligatoires devant être réalisés à l'agence **Pôle Emploi** de Gray se réaliseront dorénavant à la **mairie** de Fretigney et Velloreille (toujours sur convocation de Pôle Emploi). La commune faisant partie de l'arrondissement de Vesoul, **aucun transport** en commun n'est assuré entre notre commune et celle de Gray.

Pour les autres services, le fonctionnement est légèrement différent : il n'y a pas de convocation directe. Les personnes qui souhaitent joindre un des services autre que Pôle Emploi, quelle que soit la raison, prennent **rendez-vous** directement au point visioservices de Fretigney et Velloreille, qui préviendra le service en question de la date et de l'heure (des plages horaires sont réservées pour chacun des services). Cela évite donc de **fastidieux déplacements** et de possibles longues **minutes d'attente** au guichet réel, pour un problème qui peut être possible de régler à **distance**.

Vous pouvez contacter le PVS de Fretigney et Velloreille par **mail** à pvs.fretigney@gmail.com, ou en **téléphonant** à la mairie au 03.84.78.20.28 aux **heures d'accueil** indiquées ci-dessus.



Un dépliant de présentation sera prochainement distribué à la population. Néanmoins, les **rendez-vous mensuels** à Pôle Emploi que vous étiez amené à réaliser à Gray se passeront désormais à la mairie de Fretigney et Velloreille, le 3^e jeudi de chaque mois (cela sera écrit sur la convocation de Pôle Emploi). De plus, si vous avez besoin de joindre la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de Haute-Saône, la Caisse d'Allocation Familiale de Vesoul ou encore la Mutualité Sociale Agricole de Franche Comté, pour quelle demande que ce soit, il vous suffit d'appeler le PVS ou de vous rendre à la mairie afin de prendre un **rendez-vous** sur les plages horaires dédiées aux experts. Attention, il est peu probable de pouvoir entrer en contact avec un des experts si vous n'avez pas pris rendez-vous à la mairie auparavant. Cela est également **conseillé** même pour une demande de renseignement, de document, ou une consultation sur l'ordinateur. Celui-ci étant réservé **uniquement** à la rédaction de CV ou courrier, ou à la consultation des sites internet des experts partenaires du réseau de notre commune.

LE COVOITURAGE

La commune a mis en place un réseau de covoiturage, dans une logique de développement durable. C'est une solution **économique** (réduction et partage des frais de transport), **écologique** (réduction du trafic) et **sociale** (convivialité).



Le covoiturage est un mode de déplacement dans lequel plusieurs personnes utilisent **la même voiture** pour réaliser un trajet commun et **partager les frais** de transport. Tous les déplacements sont possibles, pour toutes les personnes majeures (ou mineures avec accord signé du responsable légal).

Pour covoiturer, soit **la même personne** utilise sa voiture et les frais sont divisés (notamment si une des personnes n'a pas le permis de conduire), ou alors chacun prend son véhicule à **tour de rôle**. Avant le départ, il est important d'instaurer entre vous quelques **règles** : lieu et horaires des rendez-vous, échange de coordonnées, temps d'attente etc.

Pour vous inscrire, il vous suffit de contacter **la mairie** par téléphone (03.84.78.20.28), par fax (03.84.78.23.28) ou par mail (mairie.fretigney@wanadoo.fr), de répondre à quelques questions (type de véhicule, trajets, horaires etc), et de venir **signer** en mairie (ou de l'apporter si vous l'imprimez depuis le site internet de la commune) le **règlement** du covoiturage de Fretigney et Velloreille. Un tableau est posté également sur notre site avec les coordonnées des participants et leurs trajets lorsque ceux-ci auront redonné le règlement signé. Il vous incombera ensuite de vous **mettre en contact** avec les personnes dont les trajets correspondent avec les vôtres, et de convenir des **modalités** diverses. Pour des raisons de sécurité, il est fortement **recommandé** aux conducteurs de **déclarer** à leur assureur le recours au covoiturage.

Pour consulter le règlement du covoiturage, ou le tableau des participants, rendez-vous sur www.fretigney.fr, dans la rubrique 'Services'. Ce dernier est également consultable en mairie pendant les **horaires d'ouverture** (lundi et mercredi 16h30 à 18h30, vendredi et samedi 10h à 12h). Il sera nécessaire de déposer votre règlement signé en mairie pour être inscrit au fichier de covoiturage.



TÉLÉTHON 2011

Un grand merci à vous tous, et en particulier au Comité des Fêtes, aux associations des écoles et à chacun d'entre vous, du milieu associatif ou à titre personnel, qui vous êtes mobilisés à nos côtés pour cette 25^{ème} édition du Téléthon, pour Fretigney-Velloreille et son secteur. Le résultat obtenu, c'est grâce à toute votre mobilisation.

Toutes ces initiatives, petites ou grandes, mais toujours enthousiastes, ont une nouvelle fois contribué à réussir ce Téléthon.

Ce bel élan de générosité conforte, au niveau national, l'envie d'aller plus loin et plus vite pour les malades.

Au niveau de notre secteur, c'est un montant de bénéfice net de 2 700 € qui a été reversé intégralement au téléthon.

Au niveau national, c'est une somme de 94 091 902 €. En 2012, grâce à cette dynamique positive, de nouvelles étapes pourront être franchies :

- Lancement de nouveaux essais thérapeutiques, de dimension internationale
- Ouverture du laboratoire de production de médicaments de thérapie génétique, Généthon Bioprod.

En conclusion, de nouveaux partenariats qui démultiplieront les capacités à atteindre l'objectif de toujours : **Guérir !**

Au nom des malades et des familles, je vous remercie une nouvelle fois du fond du cœur de votre soutien.

Nicole MILESI



INFOS DIVERSES

LES LIGNES SAÔNOISES :

Tous les jours sauf le dimanche, **plusieurs allers-retours** sont effectués durant la journée sur la **ligne n°1**, Gy – Vesoul, qui dessert Fretigney et Velloreille. Pour plus de renseignements concernant les transports, contacter la **mairie** ou les **transporteurs** DAHN Tourisme au 03.84.32.83.75.

CHANGEMENT D'ADRESSE DE Mr GARCIA :

Mr GARCIA est un **tapissier** spécialisé dans l'ameublement, plus particulièrement dans la réfection de siège, canapé, cannage ancien et moderne. Sa **nouvelle adresse** est 52, rue Battant (Besançon), et le numéro de téléphone pour le joindre est 07.70.18.61.26. Néanmoins, il assure une **permanence** tous les lundis matin à Fretigney et Velloreille (1, route de Besançon). Plus d'informations sur <http://tapissiergarcia.blogs.fr>.

LE RELAIS POSTE :

Il est tenu par monsieur **BERTAULD**, au bureau de tabac de Fretigney et Velloreille, qui est ouvert tous les jours sauf les mercredis et dimanches après-midi.

Pour la boîte aux lettres située à proximité, la **levée du courrier** est effectuée à 15h15 en semaine, et à 10h00 le samedi.

LES ÉCOLES :

L'apprentissage de la **maternelle** au CE2 s'effectue à l'école de Fretigney et Velloreille, joignable au 03.84.78.26.29. Ensuite, c'est à l'école de Frasne-le-Château que sont accueillis vos enfants pour le **CM1** et le **CM2**, dont le numéro de téléphone est 03.84.32.46.37.

Enfin, pour la **restauration** et l'accueil **périscolaire**, c'est à Fretigney et Velloreille. Le centre périscolaire est joignable au 03.84.78.27.14.

ESPACE JEUNES :

La **mission locale** du bassin Graylois est responsable du secteur de Fretigney et Velloreille pour l'emploi des jeunes (les dates de permanence sur la commune sont indiquées en mairie). Elle est située place Aragon (BP 21) à Arc les Gray (70100). Vous

pouvez la contacter par téléphone au 03.84.64.88.36, par fax au 03.84.64.88.39, ou par mail à espacejeunes.graylois@ejfc.org.

CARTES AVANTAGE JEUNES :

Il est dorénavant possible chaque année de venir acheter des **cartes avantages jeunes** à la mairie de Fretigney et Velloreille, pour un prix de **7 €** (la mairie ne fait aucun bénéfice sur les ventes). Elle est dorénavant accessible pour toutes les personnes qui ont **moins de trente ans**, tout statut confondu (employé, étudiant, en recherche d'emploi...). La carte avantage jeunes propose de nombreuses **réductions** et **gratuités** pour la culture, le sport, les loisirs, les voyages ou encore le shopping en Franche-Comté. La carte est remise avec un livret qui comprend des réductions et des gratuités valable en permanence (à chaque présentation de la carte), ou une seule fois (sous forme de coupons).



Il y a en tout **450 offres** en Haute-Saône, et des centaines de nouveautés partout en Franche-Comté : réductions au cinéma, un abonnement gratuit dans une bibliothèque de la région, entrées gratuites diverses (parcs aquatiques, discothèques...), réductions (Téléphone Store, Mc Donald...), de nombreuses réductions chez les commerçants du département et bien d'autres encore. Retrouvez tous les avantages de cette carte et toutes les informations sur le site internet www.jeunes-fc.com.

LA F.N.A.T.H. :

Il s'agit de l'association des **accidentés de la vie**. Si vous-même ou un de vos proches êtes accidenté de la vie, la FNATH vous accueille, vous conseille, vous défend et vous soutient dans votre vie. Une permanence est tenue en mairie de Fretigney et Velloreille, le dernier vendredi de chaque mois de 10h à 12h. Pour plus d'informations, consultez le site www.fnath.org, ou téléphonez à l'agence de Vesoul au **03.84.76.06.99**.

LES SERVICES D'URGENCES :

En cas d'**urgences**, prenez contact suivant le problème, avec les **sapeurs pompiers** au 18, avec le **SAMU** au 15, ou la **gendarmerie** au 17. Avec un téléphone portable (en Europe), il vous suffit de faire le **112** qui vous redirigera sur le service concerné.

Le numéro de **dépannage et sécurité d'EDF/GDF** est le 0810.333.225.

Le numéro d'**urgences de Gaz et Eaux** (24h/24) est le 0977.429.433, et celui du service **accueil clientèle** est le 0977.409.433.

MARCHÉ ARTISANAL :

Pour la première fois, la commune de Fretigney et Velloreille met en place un marché artisanal sur la commune. Celui-ci aura lieu le dimanche 26 août 2012, lors du week-end de la fête patronale. Vous pouvez contacter la mairie pour plus de renseignements si vous le souhaitez.

MOUVEMENT DE LA POPULATION :

Afin de faciliter la **gestion** des mouvements de population et la fréquentation des écoles, nous invitons les habitants à venir se déclarer en mairie se au moment de leur arrivée ou de leur départ. De même, nous sollicitons les **propriétaires** de logements locatifs à nous informer des arrivées et des départs de leurs locataires.

De plus, avec la **nouvelle réglementation** pour les ordures ménagères (*redevance incitative*), les bacs d'ordures ménagères résiduelles (OMR) sont désormais **attribués au bâtiment** (maison, logement...) et non plus au nom du résident. De ce fait, il vous faut prévenir le **SICTOM** du Val de Saône (03.84.78.09.52) lors de votre arrivée ou de votre départ sur notre commune en plus de la mairie pour que la poubelle OMR de votre lieu de résidence soit à votre nom. Les **constructions nouvelles** doivent également contacter le SICTOM dont nous dépendons pour se munir de ce bac (à couvercle bordeaux), qui restera attribué au bâtiment. Pour les bacs de **tri sélectif**, votre poubelle personnelle conviendra et sera équipée d'une **étiquette** de collecte de tri.

Nous vous rappelons que les ordures sont collectées le **vendredi matin** (ou le samedi matin s'il y a un jour férié dans la semaine), une semaine sur deux le bac de tri et l'autre semaine le bac des ordures ménagères résiduelles, et que les sacs ou déchets déposés en dehors des bacs ne sont **pas ramassés**. Le **calendrier** de collecte est disponible sur notre site internet ('Actualités') ou dans ce journal à la page concernée.

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE :

Pour rappel, la mairie de Fretigney et Velloreille est **ouverte au public** le lundi et le mercredi de 16h30 à 18h30, ainsi que le vendredi et le samedi de 10h à 12h.

Rendez-vous sur notre site internet www.fretigney.fr pour toutes les informations utiles et les actualités relatives à notre village. Vous pouvez également contacter la mairie aux horaires d'ouverture indiquées ci-dessus pour toute question concernant notre commune.

RENOVER VOS LOGEMENTS GRACE AUX AIDES DE LA COMMUNAUTE
DE COMMUNES, DE L'ANAH ET DU CONSEIL GENERAL

OPAH Communauté de Communes des Monts de Gy



Exemple pour une résidence principale :

Vous venez d'acquies votre résidence principale et vous souhaitez changer vos fenêtres ainsi que le mode de chauffage. Ces travaux vous permettront d'obtenir une réduction de plus de 25% de la consommation d'énergie de votre logement.

Coût des travaux : 14 000 € HT

Financements :

- ANAH : 2 800 €
- Communauté de Communes : 500 €
- Aide de solidarité écologique : 1 600 €
- Conseil Général : 500 €

Aides cumulables avec le crédit d'impôts ou l'eco PTZ

Exemple pour un projet locatif :

Vous êtes propriétaire d'un logement vacant très dégradé type T4 de 95 m² et désirez le rénover pour le louer à loyer conventionné.

Coût des travaux : 88 000 € HT

Financements :

- ANAH : 28 000 €
- Communauté de Communes logement conventionné : 2 400 €
- Prime vacance Communauté de Communes : 2 000 €
- Conseil Général : 6 400 €

Loyer : 421 € / mois hors charges et annexes - Abattement fiscal de 60%



PROFITEZ DU NOUVEAU DISPOSITIF « HABITER MIEUX »

Vous êtes propriétaire occupant et vous souhaitez réaliser des travaux de rénovation thermique pour mieux vous chauffer tout en réduisant vos factures d'énergies ? Bénéficiez (sous condition de ressources) d'un accompagnement personnalisé ainsi que de subventions complémentaires.

PRIME DE 2 600 €

EN COMPLÉMENT DES SUBVENTIONS



POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :

HRU/Développement - Conseils
Groupe Habitat et Développement 70
2, Place du Moulin des Prés BP 60 317
70 006 VESOUL Cedex

Tél : 03.84.75.94.43 Mail : hru@wanadoo.fr

ATTENTION : CETTE OPERATION EST LIMITEE DANS LE TEMPS.

NE PAS COMMENCER LES TRAVAUX AVANT L'OBTENTION DE L'ENSEMBLE DES ACCORDS



Ne laissez plus
le froid s'installer
chez vous !



→ BIEN VOUS CHAUFFER
TOUT EN RÉDUISANT
LE MONTANT DE VOS FACTURES ?



DES PARTENAIRES À VOS COTES !

Grâce au programme Habiter Mieux, bénéficiez d'une aide financière et d'un accompagnement pour vos travaux de rénovation thermique

RENSEIGNEMENT : DELEGATION DEPARTEMENTALE DE L'ANAH
03.83.37.92.00.
HABITAT & DEVELOPPEMENT DE HAUTE-SAONE
03.84.75.38.56.
www.ameliorer-mon-logement.fr



Mairie de FRETIGNEY ET VELLOREILLE
CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2012

JANVIER

07/01	Vœux du Maire	Salle Fourouze
23/01	Réunion LES GAMINS DE FRETIGNEY	Salle Fourouze
26/01	Réunion CE MISCHLER (midi)	Salle Fourouze
26/01	Réunion ALF (soir)	Salle Fourouze
30/01	Réunion CCMG	Salle Mairie

FEVRIER

05/02	Loto LES ANCIENS DE MISCHLER	Salle Fourouze
19/02	Tournoi de Foot EMJF	Gymnase

MARS

17-18/03	Tournoi TENNIS CLUB FRETIGNEY	Gymnase
24-25/03	Tournoi TENNIS CLUB FRETIGNEY	Gymnase
25/03	Loto CLUB DES MYOSOTIS	Salle Fourouze

AVRIL

15/04	Vide Grenier COMITÉ DES FÊTES	Gymnase
22/04	Ouverture de la pêche	Etangs de Presles.

MAI

08/05	Commémoration Armistice	Salle Fourouze
31/05	Spectacle 'un goût de caramel'	La Bulle, près du stade

JUIN

01/06	Spectacle 'un goût de caramel'	La Bulle, près du stade
02/06	Concert de Quatuor l'Amandier (Brassens)	La Bulle, près du stade
02/06	Repas LES ANCIENS DE MISCHLER	Salle Fourouze
07 et 08/06	Spectacle 'ça mijote'	La Bulle, près du stade
09/06	Concert soirée participative	La Bulle, près du stade
09/06	Tournoi Départemental PÉTANQUE	Salle Fourouze

22/06	Fête de la Musique	Près du stade
29/06	Fête de fin d'année ÉCOLES	Gymnase

JUILLET

13-14/07	Fête Nationale	Salle Fourouze
27-28-29/07	Enduro-Carpes ALF	Etangs

AOÛT

25/08	Feux d'artifices + bal (commune)	Gymnase
25-26/08	Fête Patronale + marché artisanal	Gymnase

SEPTEMBRE

15-16/09	Journées du patrimoine	Eglise, lavoir, etc.
16/09	Concours Friture ALF	Etangs

NOVEMBRE

11/11	Commémoration Armistice	
-------	-------------------------	--

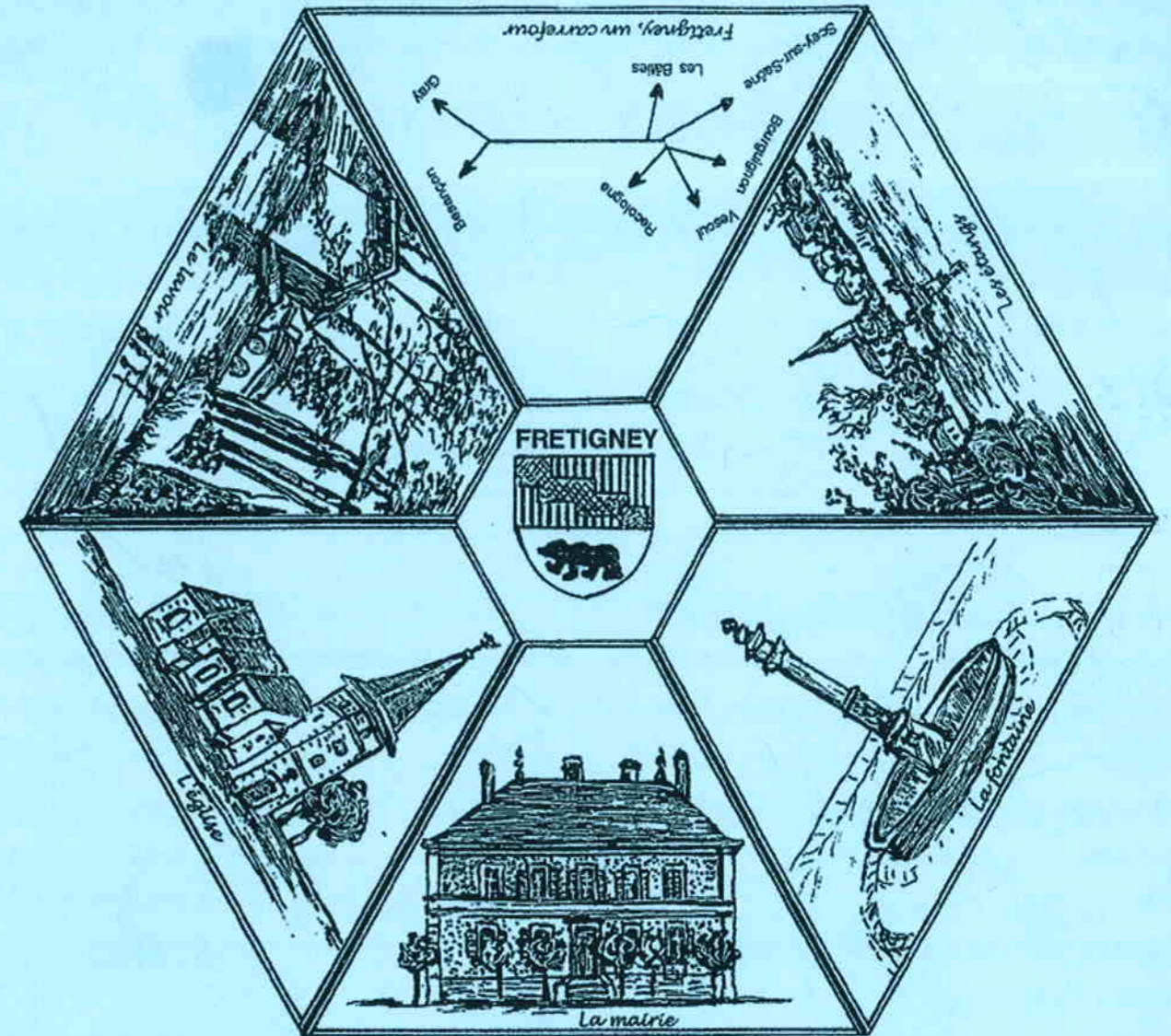
DECEMBRE

07-08-09/12	TÉLÉTHON	
22/12	Colis de Noël COMMUNE	

LE LONG DES DHUYS



L'équipe de la rédaction,



**Journal Municipal de la Commune de
FRETIGNEY ET VELLOREILLE**

Editeur : Mairie de FRETIGNEY ET VELLOREILLE

Direction de la publication : Nicole MILESI

En collaboration avec : Nicole, Claude, Isabelle, Julien, Christian, Guy.

Imprimeur : REPRO SYSTEME - Espace de la Motte - Rue du petit Montmarin 70000 VESOUL

Date parution : Mai 2012

MAI 2012 - N°14